

Date de publication en ligne : 7 avril 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00023** du - 4 AVR. 2023 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)

9 avenue du Maréchal Lyautey

75016 Paris

En vue de la réalisation :

Ravalement de la façade principale sur rue de Paris

Sur un terrain sis

74 rue de Paris

Cadastré

AP533, AP533, AP532

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 4 AVR 2023

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation la 3^{ème} adjointe en charge du loger et de l'urbanisme.

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00023** du a été affichée en

Mairie du

211

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,